

Colloque « Eglises, portes ouvertes ? Culte, culture, patrimoine »

22 novembre 2018 – Hôtel du Département Alençon

« Eglises ouvertes , bonne nouvelle pour le monde rural. »

Mgr Jacques Habert, Evêque de Séez

Avant de commencer ma conférence, je tiens à remercier les organisateurs de ce colloque.

Je veux nommer Mgr Gilbert LOUIS responsable sur le diocèse de l'antenne « culture et foi » et Madame Laurence de VALBRAY adjointe de cette antenne.

La question des églises est un thème passionnant sur le fond et d'une grande actualité tout spécialement dans notre monde rural.

Le titre de ce colloque, églises portes ouvertes, culte, culture, patrimoine pose la question de façon très intéressante, car ce sont bien tous ces domaines qui sont concernés. Nous avons entendu ce matin de belles interventions qui nous aident à réfléchir et qui posent la question en des termes complémentaires.

Nous comprenons alors combien cette question invite autour de la table de nombreux partenaires que vous êtes aujourd'hui dans cette salle.

Le titre de mon intervention est le suivant : Eglises ouvertes, bonne nouvelle pour le monde rural. J'interviens pour aborder ce sujet à un triple titre :

- Le premier comme évêque du diocèse de Séez. Diocèse rural comptant quelques 550 églises et effectuant cette année une visite pastorale spécifique du monde rural.
- Au niveau national, évêque accompagnateur de la mission rurale en charge d'un rassemblement national qui aura lieu au mois d'avril 2020 dans la Drome.
- Evêque ayant eu en charge un groupe de travail sur les églises qui s'est conclu en mars dernier par la tenue d'un colloque aux Bernardins. Suite à ce groupe de travail une cellule de veille a été constituée, elle permet aux diocèses qui en feraient la demande d'être accompagnés pour des questions délicates en ce domaine.

Je voudrais commencer mon intervention en disant deux choses, un peu comme une introduction.

- Sur toutes ces questions les évêques de France veulent jeter un regard d'espérance, un regard positif. Ainsi j'aime le titre de cette conférence : églises ouvertes une bonne nouvelle. Au colloque des Bernardins en mars dernier, la conclusion était un triple appel.

- Un appel au dialogue, avec les partenaires concernés : les chrétiens, le monde de la culture, les amoureux du patrimoine, les élus. C'est bien l'intitulé de ce colloque.

- Un appel à la vigilance afin que les églises soient respectées dans leur être profond. Parfois des événements médiatisés nous rappellent en effet ce devoir de vigilance.

- Enfin un appel à l'espérance : considérer en effet la présence de toutes ces églises comme une bonne nouvelle.

- Ce regard optimiste n'est pas pour autant un regard naïf ou inconscient. Nous savons pertinemment que cette question est compliquée et qu'elle ne peut se résoudre en invoquant quelques slogans faciles, lesquels peuvent être opposés :

- soit uniquement optimiste : c'est une chance formidable d'avoir autant d'églises, elles sont autant d'occasion d'évangélisation,

- ou à l'inverse : c'est une catastrophe d'avoir autant d'églises, ce sont des fardeaux impossibles à porter.

Sans oublier la dimension financière, omniprésente.

Nous savons que dans les années qui viennent la question des désaffectations d'églises va sans doute se poser de façon plus aigüe. J'en prends pour preuve ce colloque qui aura lieu à Rome à la fin de ce mois sur ce sujet délicat. Un colloque qui a été préparé par le conseil pontifical pour la culture, dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel.

L'intitulé est percutant : Dieu ne vit plus ici ?

Dans mon intervention je m'inspirerai une fois ou l'autre d'un texte non encore officiel, en réalité un projet de texte qui n'est pas encore abouti. Il sera envoyé prochainement aux diocèses.

Dans l'introduction de ce texte il est fait allusion au nouveau contexte qui est à la fois le nôtre mais aussi celui de beaucoup de pays, en même temps :

- Une laïcisation avancée de la société, nous ne pouvons que la constater, on parle aussi de sécularisation.

- Et en même temps, une prise de conscience accrue de la valeur historique et symbolique des bâtiments sacrés.

J'entre dans le vif du sujet vous proposant une réflexion en deux points.

- 1) La valeur symbolique de nos bâtiments églises, comment les comprendre dans leur identité propre.

- 2) La nécessité d'une réflexion élargie pour l'utilisation de nos églises et par là même leur ouverture.

1°) partie la valeur symbolique de nos églises

Cette symbolique se joue à plusieurs niveaux, le premier au plan national.

C'est vrai nos 42 258 églises (chiffre de 2017) marquent profondément le visage de notre pays, tout spécialement dans le monde rural. Pratiquement pas un village qui n'ait son église et ce en bonne place au milieu de ce village. Nos églises sont le signe visible de l'histoire chrétienne de notre pays. Dire cela n'est pas une présentation partisane ou idéologique de l'histoire, mais relève tout simplement du bon sens.

Ici il est important de redire une évidence. Notre pays n'était pas chrétien parce qu'il y avait des églises, mais il y avait des églises parce que les chrétiens majoritaires les avaient édifiées.

Nous ne sommes pas dans le registre du magique ou de l'automatique, en soi la présence d'une église n'est pas un signe qui parlerait tout seul. On peut même dire que ce signe ne peut parler que si une communauté lui donne la parole. Une façon de lui donner la parole est par exemple d'en assurer l'ouverture. Nous essayons de voir dans ce colloque à quelle condition.

Le paradoxe en ce domaine est que, nous chrétiens, nous ne sommes pas attachés à nos églises de façon absolue. Nous les aimons, nous voulons les protéger, nous les respectons, mais nous savons que la foi chrétienne est plus que des bâtiments, et que si nos églises disparaissaient la foi chrétienne, elle, pourrait continuer.

Il faudrait ici citer des passages d'évangile, comme celui où Jésus chasse les vendeurs du temple et où Jésus explique où on peut le rencontrer, ou encore des lettres de saint Paul où l'apôtre déclare que le véritable temple de Dieu c'est chacun de nous.

Cette réflexion se double d'une autre : Est-ce que Dieu peut habiter un temple de pierres ?

La réponse chrétienne est de dire à la fois oui et non.

- Oui car Dieu a voulu lui-même, en son fils, habité parmi nous dans un temps et un lieu précis de l'histoire. Ainsi des bâtiments peuvent nous donner de le rencontrer.

- Non, car Dieu ne peut limiter sa présence à des bâtiments particuliers qu'on appellerait des églises. Notre pape François nous rappelle souvent qu'on peut tout spécialement le rencontrer dans le service des pauvres. Il y a aussi d'autres lieux privilégiés.

Nous ne sommes donc pas attachés à nos églises de façon viscérale.

En même temps ces églises nous sont précieuses et la liturgie qui les consacre, on parle ici de dédicace, utilise bien des signes pour signifier que ces bâtiments ont une âme, qu'ils sont habités et qu'il faut respecter leur caractère sacré. Je sais combien le mot sacré est ambigu mais je l'emploie à dessein. On peut résumer les choses en disant : il y a des choses qu'on ne fait pas dans une église, c'est inconvenant.

Je voudrais ici rappeler quelques éléments de ce qu'est une consécration d'église.

Je cite par exemple un passage de la prière de la dédicace : aujourd'hui le peuple des fidèles dans une liturgie de fête désire te consacrer pour toujours cette maison de prière où il viendra t'adorer, s'instruire de la parole et se nourrir des sacrements.

Ces paroles sont accompagnées de gestes précis et concrets.

- Onction d'huile

- Encensement
- Illumination

Il y a un caractère physique, visible, palpable dans ces gestes qui renforcent l'idée que ce bâtiment est maintenant consacré à Dieu.

Pour un évêque, comme pour le peuple de Dieu, ces célébrations sont marquantes, joyeuses, et portent une forte connotation symbolique et affective.

Il en est de même pour les désaffectations. J'ai la chance de n'en avoir fait aucune, ce sont des célébrations très tristes.

Le caractère visible de nos églises pose la question, qui est celle du colloque : Comment faire en sorte que nos églises soient ouvertes ? C'est en effet un souhait que les évêques redisent continuellement. Une église constamment fermée est par définition un contre signe.

Ce souhait renvoie à des questions très concrètes :

- Qui pour les ouvrir ? La question n'est pas si simple.
- A quelles conditions ? Conditions de sécurité, mais aussi de propreté, d'aménagements en tout genre. Il y a là pour l'Eglise un défi intéressant car cette mobilisation peut rejoindre bien au-delà du cercle des chrétiens pratiquants.
- Pourquoi les ouvrir ? Certes pour l'objet qui est le leur à savoir la prière, le recueillement, la rencontre avec Dieu ; mais aussi pour permettre à nos contemporains d'y entrer et ce quelle que soit leur appartenance religieuse, leur conviction humaine philosophique, politique.

Comment faire comprendre, au-delà d'un panneau qui sera mis dans les églises : ici tout le monde est le bienvenu. Une telle inscription n'étant pas de la démagogie mais bien plus un acte de foi dans l'amour inconditionnel de Dieu pour tout homme.

Il me semble que dans ce domaine une question doit être regardée avec intérêt c'est celle de la possibilité pour les personnes qui entrent dans une église d'en comprendre le sens.

Je pense aux vitraux, aux statues, au mobilier.

- Qui est cette dame qui marche sur la lune avec des étoiles sur la tête ? la Vierge Marie
- Qui est ce monsieur qui scie du bois ? saint Joseph
- Qui est cet homme qui porte un enfant dans les bras ? saint Antoine de Padoue

Plus important et sans doute plus compliqué : A quoi correspond cette petite lumière rouge et le beau coffre qu'elle indique ? Quelle est cette belle table au milieu de l'église ?

La question de la lisibilité de nos églises est à suivre avec attention.

Dans cette ouverture comment aussi bien penser des questions toutes simples de chauffage, de luminosité, de lieux pour s'asseoir, pour se poser, comment y assurer quand c'est possible des temps de permanence, des temps de visites guidées.

Cette première partie nous indique combien une église demeure un signe visible de la présence de Dieu dans la société. Ce qu'exprime le texte en projet du conseil pontifical pour la

culture : la cessation d'activité liturgique dans une église ne la transforme pas en un bâtiment neutre ou vide de sens.

Je conclus cette première partie en mettant de côté une idée que je reprendrai dans ma conclusion. Lorsque nous parlons d'églises ouvertes, c'est dans le sens matériel, physique du terme : que la porte de l'église soit ouverte. Mais c'est aussi dans le sens symbolique, spirituel, que notre Eglise, avec un grand E, soit une Eglise ouverte au-delà du cercle des chrétiens pratiquants. J'y reviendrai dans ma conclusion.

II°) partie : La nécessité d'une réflexion élargie pour l'utilisation de nos églises

L'idée de base étant celle de l'ouverture de nos églises.

Je tire ici quelques réflexions du projet de texte que produira bientôt le conseil pontifical pour la culture. Je rappelle que ce texte concernera la question des désaffectations, mais il est suggestif pour notre sujet aujourd'hui.

A plusieurs reprises le texte insiste pour dire que les communautés chrétiennes doivent se responsabiliser pour gérer les bâtiments églises. Le texte plaide pour une mobilisation de toute la communauté chrétienne. C'est une parole qu'il faut entendre à un moment où le nombre de prêtres continue de diminuer et où la mission d'affectataires des lieux ne doit pas lui revenir en propre. Canoniquement c'est le curé qui est affectataire. Cela devient une fiction lorsque ce curé gère en effet 30 ou 40 clochers, d'où l'appel à la communauté.

C'est un des objectifs de la constitution de cette antenne culture et foi sur le diocèse, nous aider à favoriser une mobilisation des chrétiens en ce domaine.

L'éventuelle absence de la communauté doit d'ailleurs nous interroger. Qu'est-ce qu'un bâtiment église en dehors d'une communauté qui la prend en charge ? Nous sommes ici concrètement confrontés à des questions de démographie et de désertification.

Cette mobilisation des fidèles pour que ce soit la communauté qui prenne cette question à bras le corps implique un véritable travail.

Un travail de fond car une église a en effet une histoire, elle est insérée dans un tissu social particulier, dans un réseau de relations locales qu'il faut absolument honorer. Il y a un aspect identitaire dans une église Elle est le lieu où se sont déroulés des événements fondateur d'une communauté humaine, elles sont un gage de stabilité historique. La fidélité à la mémoire n'est pas un petit enjeu dans le monde dans lequel nous vivons.

Dans l'ouverture des églises il faut bien sûr aller au-delà de la simple ouverture des portes, même si elle compte.

Il me semble qu'il y a ici un premier filon à exploiter qui est celui des célébrations non sacramentelles. Certes il n'y a plus la messe dans certaines églises mais d'autres célébrations sans prêtres peuvent s'y dérouler : le chapelet, la lecture de la bible, des réunions de prière entre fidèles. L'importance dans ce domaine est certainement d'en assurer la publicité et la régularité. Il faut aller plus loin.

Le texte romain explique qu'il y a une pluralité d'utilisations ecclésiales qui doivent être encouragées au-delà de l'action proprement liturgique. Le texte évoque la catéchèse, la bienfaisance, la culture et même les loisirs.

Il me semble sur dans ce domaine nous devons aussi être inventifs. Etymologiquement l'Eglise est le lieu du rassemblement.

Dimanche l'Eglise fêtaient à la demande du pape François la journée des pauvres. J'ai pu voir une image d'une église lyonnaise, saint Bonaventure, où un grand repas avait été organisé pour les pauvres dans l'église. L'image était belle de voir le cardinal Barbarin servant à table les pauvres dans cette église. On imagine qu'une telle manifestation avait été préparée avec soin et avec certainement des précautions. Mais que dans une église puisse se vivre la parole de Jésus : j'avais faim vous m'avez donné à manger n'est pas en soi choquant.

C'est ici que la question d'une utilisation juste de nos églises est posée.

Quand une église est désaffectée c'est réellement un souci que doit porter la communauté de veiller à une utilisation convenable d'une église désaffectée. C'est le canon 1222. § 1. Si une église ne peut en aucune manière servir au culte divin et qu'il n'est pas possible de la réparer, elle peut être réduite par l'Évêque diocésain à un usage profane qui ne soit pas inconvenant.

(en latin : non sordidum).

En rigueur de terme l'église n'existe plus, mais il n'est pas indifférent de voir ce qu'elle devient.

J'en ai fait l'expérience la semaine dernière. J'ai participé à une réunion dans une salle communale, c'est dans la commune des Aspres qui est clairement une ancienne église. J'ai trouvé que le travail avait été bien fait car il ne restait en effet absolument rien qui évoque l'église. Il serait insupportable de voir une église désaffectée dans laquelle resterait des statues ou des bénitiers, ou pire un autel, c'est hélas parfois le cas.

Je termine par l'utilisation profane d'une église encore consacrée.

On peut ici dire deux choses :

La première évoquée par le texte de Rome sur des actions humanisantes. Le concept est à creuser il est intéressant. Cf. le repas des pauvres.

Certes ce bâtiment est consacré à un objet précis : le culte, mais en quelque sorte il appartient à tous, il fait partie de la vie du village il est un patrimoine commun.

Dans la doctrine sociale de l'Eglise il y a cette notion du bien commun. Il me semble que l'église bâtiment peut illustrer cette vérité. En terme profane le bien commun peut s'appeler la question du vivre ensemble, elle est à la mode mais au-delà de la mode elle demeure un enjeu essentiel.

Le second c'est la dimension culturelle. C'est évidemment une partie importante de la question des églises ouvertes. Bien des gens entrent dans l'église pour la visiter.

Dans ce domaine il me semble que les chrétiens doivent avoir une triple attitude.

- La première, essentielle, celle de l'accueil. Il s'agit pour nous de vivre un vrai décentrement. Cette maison est d'abord la maison de Dieu.
- La deuxième attitude consiste à reconnaître la compétence des personnes engagées dans la protection du patrimoine, dans le développement culturel d'une région. Ici de beaux

partenariats doivent se mettre en place et le maître mot doit être celui du dialogue, de l'anticipation, de l'estime réciproque.

- Enfin troisième attitude celle de l'espérance. L'idée ancienne et traditionnelle que le beau est un lieu d'accès à Dieu. Je cite ici une conférence que le pape Benoît XVI à la chapelle Sixtine le 22 novembre 2009 : Qu'est-ce qui peut redonner l'enthousiasme et la confiance, qu'est-ce qui peut encourager l'âme humaine à retrouver le chemin, à lever le regard vers l'horizon, à rêver d'une vie digne de sa vocation sinon la beauté? Chers artistes, vous savez bien que l'expérience du beau, du beau authentique, pas éphémère ni superficiel, n'est pas quelque chose d'accessoire ou de secondaire dans la recherche du sens et du bonheur.

En conclusion je reviens sur le titre de mon intervention, église ouverte en rural une bonne nouvelle.

Oui nos églises doivent être ouvertes aux conditions que nous venons de rappeler. Elles seront le signe d'une Eglise ouverte, c'est à dire attentive aux réalités de notre humanité et tout spécialement des souffrants.